

# SAINT-MARTIN

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

**AVIS DE MOTION**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 4 avril 2022 à 20 heures 07.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - René Rancourt  
Siège #2 - Louis Bilodeau  
Siège #3 - Robert Lessard  
Siège #4 - Guylaine Poulin  
Siège #5 - Michel Marcoux  
Siège #6 - Milisa Pépin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yvan Paré. M Simon Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, assiste également à cette séance.

Il a été statué notamment ce qui suit :

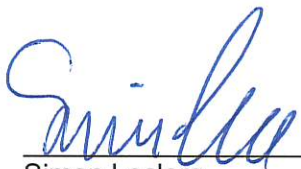
Monsieur Robert Lessard, conseiller, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 90-2022 décrétant une dépense de 516 679 \$ et un emprunt de 140 911 \$ pour la réfection du 1er Rang de Shenley Nord, secteur route Veilleux;
- dépose le projet du règlement numéro 90-2022 décrétant une dépense de 516 679 \$ et un emprunt de 140 911 \$ pour la réfection du 1er Rang de Shenley Nord, secteur route Veilleux.

Conformément aux dispositions du Code municipal, une dispense de lecture est produite en même temps que le présent avis de motion

**ADOPTÉE**

Copie certifiée conforme ce **5 avril 2022**.



---

Simon Leclerc  
Directeur général et secrétaire-trésorier